

Bulletin d'inscription Trail du Fort Boyard 2023

Règlement Trail du Fort Boyard 2023

à renvoyer avant le 10/07/2023 à :

BOUFFIL Romain - 1 impasse du verger - La Chevalerie 17480 le Château d'Oléron

Renseignements au 07 69 62 76 93 ou **par mail** : trail.fort.boyard@gmail.com

Nombre de places limité à 1000 coureurs (+ de 18 ans)

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : H F Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de portable : ____/____/____/____/____

email (en majuscule): _____

FFA n° de licence : _____

Club: _____

MARCHE 8km (6€ jusqu'au 14 juillet) **DEPART 09h30**

10km (10€ jusqu'au 31 mars / 12€ jusqu'au 31 mai / 15€ jusqu'au 14 juillet) **DEPART 09h30**

19km (17€ jusqu'au 31 mars / 20€ jusqu'au 31 mai / 23€ jusqu'au 14 juillet) **DEPART 08H45**

28km (26€ jusqu'au 31 mars / 29€ jusqu'au 31 mai / 32€ jusqu'au 14 juillet) **DEPART 08H00**

Eco cup (gobelet rétractable) Trail du Fort Boyard 3,5€

REPAS ____ x 16€/pers = ____ €

TOTAL = _____ €

Chèque libellé à l'ordre de : **Athlétisme oléronais**

Pour les licenciés (FFA uniquement) merci de joindre une copie de votre licence FFA. La licence FFTr n'est pas autorisée.

Pour les non-licenciés : merci de joindre un certificat médical avec la mention : « non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an. Règlement de l'épreuve et renseignements disponibles sur les sites :

www.trail-fortboyard.fr / www.courirencharentemarine.fr / www.chrono-start.com

Je certifie exacts les renseignements inscrits sur le présent bulletin d'inscription et déclare avoir pris connaissance du règlement de la course ainsi que les mentions de la charte COVID du coureur consultable sur le site internet : www.trail-fortboyard.fr et en accepter tous les termes.

Fait à : _____, le ____ / ____ / ____ Signature : _____

• **PARCOURS :**

Course nature chronométrée pour 3 parcours, un mesurant 10 km avec 50m+ de dénivelé environ, un deuxième mesurant 19 km avec 100m+ de dénivelé environ et un troisième mesurant 28 km avec 150m+. A ces trois courses s'ajoute une marche de 8 km non chronométrée. Les parcours traversent la forêt domaniale de Boyardville, ainsi que la plage, et empruntent des tronçons de pistes cyclables. Ils sont fléchés à l'aide de rubalises et complétés parfois par un fléchage au sol.

• **DÉPARTS :**

Au centre sportif départemental de Boyardville, Route des Saumonards 17190 Saint-Georges-d'Oléron :
Départ du 28km à 08h00 / Départ du 19km à 08h45 / Départ du 10km à 09h30 / Départ de la marche à 09h30.

• **TARIFS & MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

8km Marche non chronométrée : 6€ jusqu'au 14 juillet
10km : 10€ jusqu'au 31 mars / 12€ jusqu'au 31 mai / 15€ jusqu'au 14 juillet
19km : 17€ jusqu'au 31 mars / 20€ jusqu'au 31 mai / 23€ jusqu'au 14 juillet
28km : 26€ jusqu'au 31 mars / 29€ jusqu'au 31 mai / 32€ jusqu'au 14 juillet

Inscription en ligne : www.trail-fortboyard.fr / www.courirencharentemarine.fr / www.chrono-start.com

Règlement : chèque bancaire à l'ordre de : **Athlétisme oléronais**

A adresser avant le 10 Juillet 2023 à :

- **M. Romain BOUFFIL - 1 impasse du verger- La Chevalerie - 17480 Le Château d'Oléron**

Seules seront prises en considération les inscriptions accompagnées de leurs droits d'engagements et une photocopie de la licence ou un **certificat médical** avec la mention : « non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition », datant de moins d'un an. La Course est autorisée à partir de 18 ans «révolus» le jour de la course. Les places sont limitées à 1000 participants au total. Les inscriptions seront possibles le jour de la course suivant les places restantes. Toutes les inscriptions seront closes le samedi 15 juillet 2023 à 08h00, excepté pour le 28 km dont les inscriptions seront closes la veille à 19h00.

• **RETRAIT DOSSARD :**

Le retrait des dossards se fera au Centre sportif départemental de Boyardville, près de l'arche de départ le 15 juillet 2023 à partir de 06h30. Merci de prévoir des épingles à nourrice pour accrocher votre dossard.

• **CHARTER COVID DU COUREUR :**

Toute inscription et participation à cette course entraîne l'acceptation et l'application des modalités de la charte COVID du coureur consultable sur le site internet : www.trail-fortboyard.fr

• **SECURITE :**

Une assistance médicale sera assurée sur les parcours et à l'arrivée. Il est par ailleurs obligatoire de porter assistance à tout participant blessé. En cas d'urgence contacter le 07.69.62.76.93

• **RAVITAILLEMENTS :**

Pas de gobelet jetable sur les parcours. Chaque coureur devra prévoir son propre contenant. Ravitaillements "liquides et solides": Trois Points sur le 28km, deux Points sur le 19km et un point sur le 10km + un ravitaillement commun à l'arrivée.

• **EXCLUSION DE L'EPREUVE :**

Aucun accompagnateur en VTT sur le circuit ne sera autorisé. Merci de préserver le site et de ne pas jeter de détrit (papiers , bouteilles , etc...) : Toute personne surprise en train de jeter des détrit se verra disqualifiée de la course et encourra les éventuelles sanctions prévues par le règlement départemental. Les chiens ne sont pas autorisés sur les parcours, ni dans l'enceinte du centre sportif.

• **REMISE DES PRIX :**

La remise aura lieu à partir de 12h30 au Centre Sportif Départemental : votre présence est obligatoire pour le retrait des lots (Sous réserve de modifications liées au protocole "COVID").

• **RÉCOMPENSES :**

Seront récompensés les 3 premiers au scratch : Homme et Femme (toutes catégories confondues). Le premier par tranche d'âge, Homme et Femme : 18-30ans / 31-40ans / 41-50ans / 51-60ans / 61-70ans / 71-80ans / 81et +. Les récompenses ne sont pas cumulables. Chaque participant recevra un lot.

• **RÉSULTATS :**

Ils seront visibles sur : www.trail-fortboyard.fr / www.courirencharentemarine.fr / www.chrono-start.com

• **ANNULATION ET REMBOURSEMENT :**

En cas de force majeure, de mesures "COVID", de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

• **RÈGLEMENT ET DROIT A L'IMAGE (la CNIL ET RGPD) :**

De part son inscription, Le coureur accepte le présent règlement et autorise le club « Athlétisme oléronais » à exploiter les photographies et films pris lors de la course à des fins publicitaires. Conformément à la loi « informatique et liberté », tout participant pourra exercer son droit d'accès aux données personnelles le concernant et les faire rectifier en contactant l'organisation par courriel : trail.fort.boyard@gmail.com